

## REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS – U15M & U18M

### ARTICLE 1

a) Equipes :

Equipes provenant des brassages pré région départementaux ou interdépartementaux à compter de **novembre** ~~janvier~~

b) Nombre d'équipes :

R1 : ~~seize (16)~~ ~~12~~

R2 : ~~seize (16)~~ ~~24~~

c) Nombre de poules :

R1 – (Régionale 1) : 2 poules de ~~huit (8)~~ ~~6~~

R2 – (Régionale 2) : ~~4~~ 2 poules de ~~huit (8)~~ ~~6~~

### ARTICLE 2 : JOUR ET HEURE DU MATCH

Samedi à 15h00

### ARTICLE 3 : REGLES DE PARTICIPATION

Les règles de participation sont applicables à la phase pré région organisée en championnat départemental ou interdépartemental.

a) Nombre de joueurs : 10 maximum

b) Equipe 1 : Types de licences autorisées (nombre maximum)

- o 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC : 5 maxi
- o 0C ou 0CASTCTC : sans limite
- o CASTCTC : pour les CTC, 7 licences AST CTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum

c) Equipes réserves : Types de licences autorisées (nombre maximum)

- o 1C, 2C, 0CT ou 0CAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC : **2 maxi**
- o 0C sans limite
- o ASTCTC : Pour les CTC, 7 licences ASTCTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum

### ARTICLE 4 : SYSTEME DE L'EPREUVE

a) Montées des équipes départementales à compter de novembre ~~janvier~~:

- Pour les départements 16, 17, 79 et 86 : championnat organisé en ID à 4 départements :
  - o Qualification R1 : les ~~quatre (4)~~ ~~3~~ premiers.
  - o Qualification R2 : les ~~quatre (4)~~ ~~6~~ équipes suivantes.
- Pour les départements 19, 23, 24 et 87 : championnat organisé en ID à 4 départements :
  - o Qualification R1 : les ~~quatre (4)~~ ~~3~~ premiers.
  - o Qualification R2 : les ~~quatre (4)~~ ~~6~~ équipes suivantes.
- Pour les départements 33, 40, 47 et 64 : championnat organisé en département :
  - o Qualification R1 : ~~deux (2)~~ ~~6~~ équipes **par département\***
  - o Qualification R2 : ~~deux (2)~~ ~~6~~ équipes **par département\***

*\*Si une place est laissée vacante par un département, elle sera attribuée au département ayant le plus de licenciés dans la catégorie (et ainsi de suite) dans la limite de 5 équipes par département en U15M et U18M.*

b) Phase régionale :

Régionale 1 : Les **seize (16)** ~~12~~ équipes qualifiées sont réparties en 2 poules de **huit (8)** ~~6~~ et disputeront des rencontres aller et retour.

Régionale 2 : Les **seize (16)** ~~24~~ équipes qualifiées sont réparties en ~~2-4~~ poules de **huit (8)** ~~6~~ et disputeront des rencontres aller et retour.

**ARTICLE 5 : PHASES FINALES**

**Phase 2 du championnat** :

A l'issue du championnat, les 8 équipes de chaque poule seront réparties en 4 poules de la manière suivante :

Poule 1 : 1A – 4A – 5B – 8B

Poule 2 : 1B – 4B – 5A – 8A

Poule 3 : 2A – 3A – 6B – 7B

Poule A : 2B – 3B – 6A – 7A

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 1 du championnat ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 1. La phase 2 se dispute en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement sera établi.

Les équipes ayant terminées à la première place des poules 1 à 4 sont qualifiées pour les ½ finales.

Ces 4 équipes seront classées suivant le ranking (classement inter poules) :

- ½ finales sur terrain neutre (match sec) : 1 vs 4 et 2 vs 3
- Finale entre les deux vainqueurs

**ARTICLE 6 : STATUT DE L'ENTRAINEUR**

Voir statut de l'entraîneur